



VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

PUBLIÉ LE 27/03/2015 - MIS À JOUR LE 21/12/2020

Implants mammaires et lymphomes anaplasiques à grandes cellules (LAGC) : réunion d'un groupe d'experts à l'ANSM

L'ANSM a réuni le 27 mars 2015 un comité scientifique spécialisé temporaire (CSST), dans le cadre du plan d'action coordonné par le Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Cette réunion constitue la première étape d'un processus qui vise à évaluer l'imputabilité éventuelle de certaines prothèses dans l'apparition de lymphomes anaplasiques à grandes cellules (LAGC), et proposer des axes de travail complémentaires.

Les LAGC associés à un implant mammaire (LAGC-AIM) sont très rares. En effet, 19 cas de LAGC sont apparus sur 400.000 femmes estimées porteuses d'implants en France. Ce type de LAGC n'est pas observé chez les femmes qui ne portent pas de prothèse mammaire. Cependant le mécanisme qui pourrait provoquer la survenue du cancer est encore inconnu.

Au cours de la réunion du CSST du 27 mars 2015 les experts ont :

- partagé les données existantes entre différents spécialistes scientifiques aux compétences complémentaires ;
- mis en évidence le caractère complexe et possiblement multifactoriel de la survenue de cette pathologie ;
- convenu de poursuivre les investigations en complétant et en analysant les caractéristiques mécaniques, chimiques, biologiques, cliniques et génétiques des implants que cela soit avant leur mise sur le marché ou durant l'implantation ;
- décidé de poursuivre l'analyse des données cliniques des cas de LAGC identifiés.

Le CSST est un comité multidisciplinaire composé à ce jour de 7 experts de différentes spécialités : chirurgie plastique, toxicologie, et tribologie ; le groupe a aussi auditionné des experts spécialistes en hémato-cancérologie et anatomo-pathologie. Une prochaine réunion du comité se tiendra dans le courant du mois d'avril.

L'Agence est consciente de l'attente et des interrogations des patientes. Elle se mobilise sur le sujet des implants mammaires pour agir en faveur de la sécurité et de l'information des femmes concernées, en lien avec l'Institut national du cancer (INCa), les autres autorités de santé, les professionnels et les associations impliquées. Elle mène par ailleurs, un cycle d'inspections des fabricants de prothèses mammaires en vue de renforcer la surveillance de ces dispositifs implantables.

Pour en savoir plus

[Questions-réponses implants mammaires et lymphomes anaplasiques à grandes cellules – Ministères des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes \(17/03/2015\)](#)

[Avis d'experts sur les lymphomes aplasiques à grandes cellules associés à un implant mammaire – Institut national du](#)

cancer (INCa)